À PARAÎTRE LE 31 MARS 2024

Gérard Authelain

avec la Fnami AURA

PROFESSION MUSICIEN INTERVENANT

Tome II

Une belle histoire...

la rumeur libre ÉDITIONS

Avant-propos

S'interroger sur la « profession [de] musicien intervenant » nécessite de s'y prendre en deux temps, avec deux livres.

D'abord, dans un premier tome, cerner comment est vécue aujourd'hui par les professionnels eux-mêmes la mission qu'ils n'ont cessé d'inventer depuis, depuis, depuis quand, au juste ?...

Puis, dans un deuxième tome, remonter les années et comprendre ce qui a présidé à cette actualité et en est l'origine. Retrouver et ne pas perdre une histoire à laquelle il est utile de retourner de temps en temps pour voir qu'il y a certes du nouveau sous le soleil, mais que le soleil brillait avant qu'on en ait vraiment pris conscience.

* * *

Fortifier le présent et inventer l'avenir en s'appuyant sur le déroulement d'une histoire, ce processus est certes indispensable et conditionne toute survie. Mais il y a une autre raison qui rend nécessaire un tel retour sur le passé. Si la profession de musicien intervenant a fait, au cours des quarante années de son existence, la preuve de sa nécessité et de son caractère irremplaçable, elle connaît également des remous qui plongent certains dans de vraies inquiétudes. Il suffit d'assister comme auditeur à des rencontres où ces professionnels échangent librement entre eux : leurs propos sont mêlés à la fois de récits d'expériences enthousiastes, très souvent joyeux, manifestant une convergence d'intérêts entre partenaires multiples. Ils font état en même temps de limitations et restrictions dans les possibilités de travail : les horaires sont comptabilisés sous forme de quotas, les interdictions se manifestent à propos de secteurs d'interventions (par exemple, interdiction d'intervenir dans les classes maternelles) et autres tracasseries que l'on aura l'occasion de rappeler.

On peut penser que les difficultés relèvent d'une crise de croissance comme en connaissent tous les organismes. On peut aussi penser qu'il

s'agit de facilité mentale de la part de ceux qui exercent une responsabilité, académique, culturelle ou administrative. D'autres, occupant des postes importants, avouent, à la vue de ces reculs, leur effarement devant ce qu'ils n'hésitent pas à appeler une régression de la part des décideurs. Et il est vrai que le rédacteur de cet ouvrage considère qu'il est temps, pour lui, pendant qu'il a encore la possibilité d'être informé et de transmettre la connaissance de ce qu'il entend, d'écrire quelques pages de cette histoire. Il souhaite brosser un tableau qui ne soit pas d'abord de l'ordre du gémissement, ni de la nostalgie, mais soit vraiment l'occasion de dire qu'il y a une chance à venir et qu'il ne faut pas la gâcher. Cette possibilité, cette assurance, il faut la clamer haut et fort, quelle que soit la surdité de tel ou tel responsable dont les oukases finiront tôt ou tard par être irrecevables et périmés.

Une odyssée à publier

Si ce livre est signé d'un nom d'auteur, il n'en est pas moins le travail d'un musicien intervenant parmi d'autres, qui a partagé le contenu de la rédaction avec ses collègues en exercice et qui sont l'histoire vivante de la profession. Cette précision explique que la Fédération nationale des musiciens intervenants – Auvergne / Rhône Alpes (Fnami AURA) en signe la production. Si souvent je m'exprime à la première personne, assumant tel ou tel propos, souvent j'emploie le pronom *nous*, qui n'est pas un pluriel de majesté, mais bien une communauté de pensée forgée par une pratique régulière du métier. J'ai repris modestement, après mon départ à la retraite, des activités de musicien intervenant, plus à l'étranger qu'en France, veillant dans l'Hexagone à ne pas prendre la place des professionnels en exercice.

Adhérent de la FNAMI sans responsabilité dans la structure, je remercie « mes collègues et néanmoins amis », selon l'expression habituelle, de cette confiance qu'ils m'ont faite d'être leur interprète pour raconter une histoire vécue parfois comme une épopée, rarement comme un fleuve tranquille, mais toujours comme une grande chance pour moi de n'être pas demeuré comme un observateur sur la rive.

Gérard Authelain
membre de la Fnami AURA

Postface de la Fnami Auvergne-Rhône-Alpes
(extraits)

[...] Un métier

Si l'on s'accorde sur certains fondamentaux, le métier est aujourd'hui divers, bien que forgé par une formation et pétri de valeurs partagées. C'est un métier de pluralité qui nous unit aussi, autour de ce qu'il apporte aux élèves, aux enfants qu'ils sont, aux musiciens qu'ils deviennent. Dans ses débuts, le profil du musicien intervenant a eu besoin d'être pensé, pour le rendre plus concret, le faire correspondre à des besoins et lui créer une formation sur mesure. Pour autant, les questionnements sur l'organisation du métier sont nombreux. Il faut s'y frotter, remonter ses manches, oser des choses nouvelles, et surtout y croire ! Il apparaît que le métier dépendra toujours des conditions d'exercice du musicien intervenant, de son territoire, et de ses propres valeurs. Le métier a été sculpté par les MI, il faut se laisser la possibilité de le faire encore. Ainsi, il est vivant, et en mouvement.

Des écoles, des partenaires, des projets

C'est en gardant présente cette réflexion que le musicien intervenant donnera du sens à ses actions, qu'il choisira ce qu'il veut transmettre et qu'il trouvera les moyens de le faire. Dès lors, c'est bien le cheminement qui semble être le plus important : comment sculpte-t-on son poste ? Comment pense-t-on plus loin que le bout de son nez ? Comment fait-on preuve de polyvalence sans perdre son cœur de métier ? Cœur de métier qui est, depuis longtemps, centré sur les écoles et qui fait des enseignants nos premiers partenaires. Ceux avec qui l'on réfléchit, l'on construit, l'on invente. Ceux à qui l'on propose parfois des idées hors des cadres, des projets innovants, car le musicien intervenant a souvent à cœur d'aller plus loin et d'ouvrir l'école sur le territoire. Lorsqu'il en a la possibilité, il peut rendre la pratique artistique accessible à différents publics, devenus musiciens d'un instant, acteurs d'un projet collectif qui a du sens. Il fera alors que chacun trouve sa place, participe, coopère par une pratique centrée sur le collectif. À l'origine, les animateurs musicaux étaient portés par les valeurs de l'éducation populaire et la question des droits culturels se posait déjà. Aujourd'hui, les musiciens intervenants ne doivent pas oublier l'importance de continuer à faire vivre ces valeurs. Ils feront alors évoluer leur métier dans les contraintes de leur temps et de leur territoire [...].

Une profession qui évolue...

Ce livre retrace bien les contraintes que les musiciens intervenants rencontrent dans leur quotidien, ce qu'ils doivent affronter et les combats de personnes qui y croyaient et ont fait avancer le métier ! Oui, par bonheur, les choses avancent, mais rien n'est acquis. Certaines préoccupations sont encore d'actualité, certains combats n'ont toujours pas abouti.

Faire avec les enseignants, porter des projets pour les enfants, se déplacer dans un territoire, organiser son temps de travail... il nous appartient, par la puissance du collectif et par l'inscription de nos actions dans le quotidien d'un territoire, de faire encore progresser ces sujets et d'affronter les défis qui nous emmènent vers des projets toujours nouveaux.

Déjà, au début de cette grande aventure, certains ont décrit le profil du musicien intervenant. Aujourd'hui, plus de quarante ans plus tard, nous – Fnami AURA – aimerions voir ces belles idées perdurer. Si ce livre peut aider à faire découvrir les différentes facettes du métier de musicien intervenant, nous souhaitons aussi qu'il suscite des envies et des réflexions sur ce métier, qu'on en parle et qu'on le valorise. Et si cet ouvrage peut dynamiser la profession, c'est en faisant prendre conscience qu'il y a eu des musiciens intervenants pour oser se lancer, même quand les portes semblaient fermées, et que l'on peut s'inscrire dans leur pas.

Il y aura toujours des choses à faire !

Aujourd'hui, les droits culturels sont inscrits dans la loi et, avec le « 100 % EAC », la notion de territoire prend une importance plus grande. Les musiciens intervenants, habitués à travailler par projet, sont parmi les professionnels les mieux préparés pour répondre à ces enjeux. Dans ce livre, quelques mots ont retenu plus particulièrement notre attention et nous aideront encore à prendre de la hauteur : *oser, créer, apprendre des autres, curiosité, artisan, collectage, liberté*... Il faut prendre le temps de penser ce que l'on apporte, ce que l'on doit apporter et ce que l'on peut apporter aux personnes avec lesquelles on fait musique. Faire vivre le collectif, rendre accessible la pratique au plus grand nombre, ces valeurs que l'éducation populaire a toujours portées sont à la source de notre métier et doivent toujours être défendues [...].

Table des matières

Une idée qui couvait depuis longtemps
« Une belle histoire... »
L'histoire, c'est aussi des histoires
Où arrête-t-on l'histoire ?

PREMIÈRE PARTIE – DÉFRICHEURS ET PRÉCURSEURS

I – UN ENSEIGNEMENT MUSICAL À VISÉE INSTITUTIONNELLE

1 – Un organisme pionnier : les CMR
2 – Une éducation musicale tous âges : les JMF
3 – Musique à l'école : Les Musicoliers
4 – Un conservatoire qui fait le choix de d'une école exigeante : Chalon-sur-Saône
5 – École de musique d'Irigny (Rhône)
6 – Moniteurs de la Ville de Lyon, de Grenoble, d'autres conservatoires
7 – Un contexte dans lequel mûrirent les vocations :
« les méthodes actives – l'IMMAL »
8 – Un prophète de l'enseignement musical : Antoine Duhamel

II – DES ASSOCIATIONS EN RÉPONSE À UNE ATTENTE ÉLARGIE

9 – Un organisme-pilote : l'ADDIM-Drôme
10 – Enfance et Musique – Marc Caillard
11 – Musique Expérience – Baie du Mont-Saint-Michel
12 – De Saint-Fons à la Sainte-Baume en passant par les quartiers Nord
13 – Une autre forme d'enseignement : le GAM de Pau
14 – Le Collectif d'animation musicale – Enfants d'Orvault
15 – Un creuset où se sont mijotées ces initiatives pédagogiques et artistiques
Une association hors frontières locales : Clavichords
16 – Musique en herbe

III – LES SUPPORTS INSTITUTIONNELS

17 – Les bibliothèques, un lieu d'écoute privilégié
18 – La radio

IV – LES INITIATIVES INDIVIDUELLES À LONGUE PORTÉE

19 – « Libérer la musique » : un petit livre détonnant met l'action musicale en mouvement
20 – Des personnes aussi au rayonnement durable
21 – Une pionnière de l'audition musicale : Anne Bustarret
22 – Quand la lutherie s'en mêle : explorations sonores
23 – Lutheries sauvages ; lutheries auto-produites reproductibles

V – PRÉHISTOIRE ET PASSERELLES VERS LE FUTUR

24 – La Fédération des œuvres laïques et le chant des écoliers de la République
25 – Les conservatoires s'intéressent aussi à l'école
26 – Chantez et dansez la France
27 – À Cœur Joie
28 – Le CRÉA
29 – Un directeur de conservatoire fait le pari de la musique à l'école
30 – Coda : au terme de ce regard sur les prédécesseurs des dumistes

VI – HISTOIRE TRÈS LOCALE

31 – 1974, la Ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau
32 – Rencontre au ministère de la Culture – 1982
33 – Les rencontres préparatoires

DEUXIÈME PARTIE – L'INVENTION DES CFMI

I – PRÉLIMINAIRES

1 – Pages d'histoire par André Dubost, historien et acteur
2 – Colloque de Clavichords 1983
3 – Le colloque de l'IPMC à Cannes en 1985
4 – Les ateliers de préfiguration
5 – Les documents officiels

II – LES ACTEURS PARTENAIRES HISTORIQUES

6 – Les CPEM
CPEM et Musiciens intervenant à l'école
7 – Les Inspecteurs de l'Éducation nationale (I.E.N.)
8 – Les employeurs
9 – Le ministère de la Culture
10 – Musiciens et personnalités

III – L'AN 01 ET LES PREMIÈRES HEURES

11 – Les paris des premiers jours
12 – Les acteurs de la première heure
13 – Une navigation en eaux agitées
14 – Les échanges s'intensifient – Colloques Musagogies 1985-Musicolies 1988
15 – Retour sur deux idées maîtresses au départ

TROISIÈME PARTIE – DOCUMENTS ET TÉMOIGNAGES

1 – Textes officiels
2 – « Bonnes feuilles » du colloque de Clavichords (Bourg-en-Bresse, avril 1983).
3 – Extraits d'articles de revues
4 – Extraits d'études universitaires

« C'est avec plaisir que nous accompagnons la sortie de ce livre qui parle de liberté, de musique, de création et, surtout, de ces artisans que sont les musiciens intervenants.

Nous remercions Gérard Authelain pour tout ce que cet écrit apporte et apportera à la profession, en nous plongeant dans son histoire et ses questionnements, sur le chemin qui a vu se transformer les animateurs musicaux en musiciens intervenants. En effet, pour que les publics partagent des instants de musique, pour que les différents acteurs travaillent ensemble – qu'ils soient enseignants, musiciens intervenants, artistes, habitants, associations, collectivités, festivals… –, la place du musicien intervenant est toujours à trouver, à construire, à ajuster sans cesse.

Les deux tomes de cet ouvrage s'ajoutent au livre *Jouer, vibrer, résonner. Musiciens intervenants : des artistes-pédagogues à l'écoute de leur territoire* paru au printemps 2023 chez le même éditeur. Au moment de célébrer le quarantième anniversaire de la création des Centres de formation de musiciens intervenants (CFMI) qui a permis d'instituer notre profession, nous n'avons plus qu'à souhaiter que le métier s'empare de ces ouvrages, qu'il se réinvente au fur et à mesure que les contraintes se présentent à lui, pour continuer d'avancer sur le chemin des animateurs musicaux… des musiciens intervenants… des dumistes… »

Fnami AURA
(extrait de la postface)

Gérard Authelain avec la Fnami AURA.- *Profession musicien intervenant. Tome II. Une belle histoire….*- Sainte-Colombe-sur-Gand (Loire) [collection « entretiens&documents »].- 312 p., ill., 14 x 20,5 cm.- www.larumeurlibre.fr